

## QUOI DE NEUF semaine 36

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTUS MILITANTES



**BoAgri : systématisation des remontées de faits de violence, cadre réglementaire du régime disciplinaire, CACES apprenants / ACTUS UNSA : grève du 18 septembre, retraite progressive accessible à 60 ans.**

## BOAGRI n° 36 du 28-08-2025 au 04-09-2025

### Direction générale de l'enseignement et de la recherche

[DGER/DAT/2025-561](#) La présente note vise à exposer les missions générales des délégués régionaux aux technologies de l'information et de la communication (DRTIC) et leur rôle d'animation au niveau régional.

[DGER/SDPFE/2025-546](#) modalités de délivrance de l'attestation d'aptitude à la conduite en sécurité valant le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) aux apprenants de certains diplômes de l'enseignement agricole.

[DGER/SDPFE/2025-550](#) instruction relative aux épreuves obligatoires et aux modalités de gestions des candidats du baccalauréat technologique série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) à compter de la session 2027

[DGER/SDPFE/2025-552](#) la présente instruction technique a pour objet de préciser les modalités

renforcement des contrôles des établissements au sein de l'enseignement agricole technique public et privé

DGER/SDPFE/2025-556 la présente note de service a pour objet de préciser le cadre réglementaire du régime disciplinaire dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA)

## Service des ressources humaines

SG/SRH/SDDPRS/2025-564 nombre de places à pourvoir aux examens professionnels pour l'avancement aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant du ministère chargé de l'agriculture au titre de l'année 2026.

**Rectificatif de la note de service** SG/SRH/SDDPRS/2025-504 du 05/08/2025 « **Examen professionnel** pour l'avancement au grade d'**attaché principal** d'administration de l'État relevant du ministère chargé de l'agriculture, session 2026 »

## Service des Affaires Financières, Sociales et Logistiques

SG/SAFSL/SDLP/2025-557 instruction technique relative à **la campagne d'été 2026 des congés bonifiés**.

Les agents qui souhaitent bénéficier d'un congé bonifié, pour la période du 1er avril 2026 au 31 octobre 2026, avant le 15 novembre 2025, terme de rigueur : ces envois peuvent se faire au **fil de l'eau** sans attendre la date butoir. Après cette date, les dossiers ne pourront plus être saisis ni instruits.

## Mobilité

Les postes sont publiés sur le site dédié Rejoignez-nous, le site permet de retrouver l'ensemble des postes ouverts aux titulaires et contractuels (hors enseignement pour la première année) :

Les offres d'emploi du MASA

Les résultats : mobilité générale et au fil de l'eau

(Sur le site [recrutement.agriculture.gouv.fr](https://recrutement.agriculture.gouv.fr) : « Rejoindre le ministère »/ « postulez à nos offres d'emploi »/ « Je consulte les calendriers et les résultats de la mobilité »)

Lien vers le calendrier des mobilités au "fil de l'eau"2025

## Calendrier 2025 payes et pensions :

Lien du calendrier des payes et pensions 2025

## ACTUS UNSA :

aHR0cHMIM0EIMkYIMkZ3d3cudW5zYS1IZHVjYXRpb24uY29tJTJGZXJ0aWNsZS0IMkZyZXRYYWI0ZS1w

## ACTUS Chlorofil

[Mieux relationner avec soi et les autres : avec les compétences psychosociales](#) Épisode Cévenol, 18 sept., 16h-18h (Lien externe)

[Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité \(CACES®\)](#) Textes réglementaires

[Congés bonifiés](#) Campagne été 2026

[Bachelor agro : Déclaration d'intention des projets 2026 à 2028](#) Accompagnement ENSFEA : Clôture le 12 sept. 2025

[Forums régionaux des ALESA](#) Dépôt des dossiers avant le 26 septembre 2025

[Signalement des faits de violences](#) Textes officiels, guide et démarche en ligne

[Rendez-vous Qualité](#) Programmation des webinaires Qualité du dernier trimestre 2025

## ACTUS MASA

### Nouvelles générations : préparer la relève

D'ici à 2030, près de la moitié des agriculteurs français auront pris leur retraite. Ce basculement historique pose une question cruciale : qui pour prendre la relève ? Loin d'être un simple slogan, cette question est un défi existentiel pour l'agriculture française.

Dans le nouveau numéro du magazine Alim'agri, nous présentons la loi LOSARGA, promulguée en mars 2025, qui fixe le cap en mobilisant l'ensemble des acteurs du monde agricole autour des installations et des transmissions. Nous donnons la parole à celles et ceux qui incarnent la relève et préparent l'avenir de notre agriculture : étudiants en formation, jeunes installés, retraités ayant transmis leurs fermes... Bonne lecture !

[Lire l'article complet sur le site du MASA](#)

## Le service public c'est aussi :

[Pesticides : les pluies sont-elles devenues toxiques ?](#) France culture 8 mn.

[Le scandale de l'eau : métabolite R471811, quand les normes s'adaptent à la pollution](#) France inter 51 mn.